

NOTE F.F.C. A L'ATTENTION DES CLUBS DE BMX

ORGANISATION DE LA SAISON BMX 2017

1. LES EPREUVES REGIONALES	2
1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL	2
1.2. LES COUPES REGIONALES	2
1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS	2
2. LES EPREUVES NATIONALES	3
2.1. LE CALENDRIER	3
2.2. LES EPREUVES	3
2.2.1. Le Challenge France	3
2.2.2. Les Indoors	4
2.2.3. La Coupe de France	4
2.2.4. Le Trophée de France de BMX	5
2.2.5. Le Challenge National / Les Championnats de France	5
3. LES EPREUVES INTERNATIONALES	7
3.1. LE CALENDRIER	7
3.2. LES EPREUVES	7
3.2.1. La Coupe d'Europe	7
3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe	8
3.2.3. La Coupe du Monde Supercross UCI	9
3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde	9
4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES	10
4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES	10
4.2. CATEGORIES NATIONALES	10
4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS	10
4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES	10
4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES	10
5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS	11
5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES	11
5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :	11
5.3. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE	16
5.4. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE	16
5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE	17
5.6. REMARQUES GENERALES	18
6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP)	19
7. EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE	20
7.1. PREAMBULE :	20
7.2. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE	20
7.3. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE	20
8. NUMEROTATION DES PILOTES	21
8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES ET JUNIORS)	21
8.2. CATEGORIES ELITES ET JUNIORS	21
8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL	21
9. DEROGATIONS	22
10. ENGAGEMENTS EN LIGNE	23
11. SECURITE DES PILOTES	24
11.1. CASQUE INTEGRAL :	24
11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :	24

1. LES EPREUVES REGIONALES

1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Championnat Régional est une épreuve régie directement par chaque Comité Régional. Les titres officiels de Champion Régional y sont décernés. Les critères de participation à ces épreuves sont fixés par chaque Comité Régional. Ceci étant il est préconisé d'ouvrir cette épreuve aux pilotes ne pouvant pas participer aux épreuves de plus haut rang.

Les pilotes en première année de licence sont autorisés à disputer les épreuves du Championnat Régional.

Pour cette nouvelle saison, les Championnats Régionaux de BMX se dérouleront durant le week-end des 20 et 21 mai 2017 (sauf dérogation pour 2017 dûment mentionnée à la FFC).

Depuis la saison 2016, les pilotes nationaux doivent participer aux Championnats Régionaux afin de valider leur sélection au TFBMX ou au Challenge National / Championnats de France. Les pilotes qui ne participeront pas aux Championnats Régionaux ne seront donc pas autorisés à participer au TFBMX ou au Challenge National / Championnats de France puisque non sélectionnés.

1.2. LES COUPES REGIONALES

Les Coupes Régionales sont généralement organisées en début de saison et sont également régies directement par chaque Comité Régional.

Suivant les dispositions prises par les Comités Régionaux, elles peuvent permettre de sélectionner les pilotes qui disputeront ensuite les épreuves du Challenge France et par la suite, soit le Trophée de France BMX, soit la finale du Challenge National ou Championnats de France (pour les cadets et juniors).

Ceci étant chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS

Les rencontres Inter Clubs sont organisées pour les nouveaux licenciés ou ceux n'ayant jamais été inscrits dans une épreuve de Championnat Régional. Elles sont organisées entre clubs proches afin de limiter au maximum les frais de déplacement.

2. LES EPREUVES NATIONALES

2.1. LE CALENDRIER

Date	Lieu	Comité	Epreuve
14 et 15 janvier 2017	Tours	Centre Val de Loire	Indoor
25 et 26 février 2017	Caen	Normandie	Indoor
18 et 19 mars 2017	Sarrians	Provence	Coupe de France
15 et 16 avril 2017	Besançon	Franche Comté	Coupe de France
29 et 30 avril 2017	Sarzeau	Bretagne	Coupe de France
27 et 28 mai 2017	Mours St Eusèbe	Rhône-Alpes	Coupe de France
17 et 18 juin 2017	Descartes	Centre Val de Loire	Coupe de France
09 et 10 décembre 2017	Saint Etienne	Rhône-Alpes	Indoor
08 et 09 avril 2017	Challenge France
13 et 14 mai 2017	Challenge France
10 et 11 juin 2017	Challenge France
24 et 25 juin 2017	Nazelles-Négron	Centre Val de Loire	TFBMX
07, 08 et 09 juillet 2017	Bordeaux	Aquitaine	Chpt de France

2.2. LES EPREUVES

Annexe 1 : Les Epreuves Nationales de BMX 2017

Les épreuves du calendrier national se décomposent en 5 types d'épreuves distincts :

- Le Challenge France
- Les Indoors,
- La Coupe de France
- Le Trophée de France de BMX
- Le Challenge National/Championnats de France

Les conditions de participation aux différentes épreuves nationales sont détaillées dans l'annexe 1 du présent document.

2.2.1. Le Challenge France

Le Challenge France est une série de 3 épreuves par zone Interrégion. Elles concernent toutes les catégories de pilotes sauf les « nationaux » et les Elites.

Les épreuves du Challenge France se dérouleront simultanément par zone aux dates suivantes :

- Les 09 et 10 avril : Beaune (BOU), Savenay (PDL), Ste Maxime (CAZ), Saix (MPY, le samedi)
- Les 07 et 08 mai : Longuenesse (NPC), Vire (NOR), Lempdes (AUV), Anglet (AQU, le dimanche)
- Les 04 et 05 juin : Champey (FRC), La Chapelle St Mesmin (CEN), Roanne (RHA), Avensan (AQU, le samedi)

Chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés pour participer aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

Le Challenge France permet aux pilotes de se qualifier pour le Trophée de France de BMX ou Challenge National et Championnats de France (cf. Classement Par Points Challenge France ci-dessous).

Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus. Le pilote se verra alors attribuer un point de participation pour l'épreuve concerné.

Depuis la saison 2013, les Comités Régionaux n'ont plus la possibilité de procéder à des repêchages à l'issue des épreuves du Challenge France pour accéder au Challenge National/Championnats de France ou au TFBMX.

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- Sur le Challenge National / Championnats de France : le meilleur club de France.

Les pilotes nationaux ne sont pas autorisés à participer au Challenge France, sauf en Cruiser si ces derniers jouent leur qualification pour le Challenge Européen et/ou le Challenge Mondial.

Sur les épreuves du Challenge France, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour la première manche (en répartissant les favoris en tête de série des races) puis selon le CPP Challenge France à partir de la deuxième manche.

2.2.2. Les Indoors

Les Indoors sont des épreuves se déroulant en intérieur sur une piste de BMX temporaire et construite spécialement pour l'évènement.

Pour la saison 2017 trois épreuves Indoor se dérouleront :

- Les 14 et 15 janvier 2017 à Tours (CEN)
- Les 25 et 26 février 2017 à Caen (NOR)
- Les 09 et 10 décembre 2017 à Saint Etienne (RHA)

La participation aux Indoors concerne tous les pilotes présents sur la LRP 2017 (voir tableau des catégories concernées) et par définition, ayant plus d'une année de licence.

Pour les épreuves Indoor entrant dans le CPP (cf art 5.1), seuls les Pupilles et Benjamins licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et faisant partie de la LRP 2017 sont autorisés à participer.

Les épreuves Indoor sont inscrites au calendrier UCI. Par conséquent, c'est la réglementation UCI qui s'applique sur ces épreuves (ex : pédales automatiques pour tous, pas de maillots avec zip intégrale, pas de numéro dans le dos des maillots sauf si numéro permanent, etc...)

Sur les épreuves Indoor, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour l'Indoor de Tours (en répartissant les favoris en tête de série des races) puis suivant le CPP 2016 national pour l'Indoor de Caen et de St Etienne.

2.2.3. La Coupe de France

La Coupe de France est une série de 5 épreuves ouvertes aux pilotes ayant plus d'une année de licence.

Elle concerne toutes les catégories de pilotes dits « nationaux » (voir tableau des catégories concernées). Pour la saison 2017, les Coupes de France ne seront pas inscrites au calendrier UCI.

Lors d'une épreuve de la Coupe de France, les pilotes des catégories Challenge et Championnat peuvent participer suivant les dispositions suivantes :

- **Challenge** : Les pilotes des catégories Challenge disputeront 2 manches (une le samedi et une le dimanche) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France.
- **Championnat** : Les pilotes des catégories Elite Femmes, Elite Hommes et Junior disputeront 2 manches (une le samedi après-midi et une le dimanche après-midi) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France.

La Coupe de France pour ces catégories se déroulera donc sur 10 épreuves, toutes les manches comptant pour le classement général.

La Coupe de France de BMX est support au Championnat de France des Divisions Nationales de BMX.

Les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces et 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France si et seulement s'ils participent à leur championnat régional respectif.

Les pilotes « nationaux » souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale et dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France.

Le classement général de la Coupe de France BMX 2017, servira dans les catégories Championnat à déterminer les listes des pilotes sélectionnés pour le Championnat de France de Time Trial (cf. article 2.2.5)

La liste des pilotes nationaux est consultable auprès de votre correspondant régional ou sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :

<http://www.ffc.fr/reglements-2/>

Sur les épreuves de la Coupe de France, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour la première manche (en répartissant les favoris en tête de série des races) puis suivant le classement général de la Coupe de France pour les manches suivantes.

2.2.4. Le Trophée de France de BMX

Cette épreuve se déroulera les 24 et 25 juin 2017 à Nazelles-Négron (CEN).

Le Trophée de France BMX est une compétition nationale ouverte aux pilotes appartenant aux catégories 8 ans et moins, pupilles, benjamins et minimes qui auront, au préalable, été sélectionnés à l'issue des résultats du Challenge France.

Elle fera l'objet de 9 classements individuels pour les catégories 8 ans et moins, Pupille, Benjamin, Minime (filles et garçons) et Cruiser Minime (mixte).

Un classement par Comité sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque comité.

Le TFBMX servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club formateur 2017.

Sur le Trophée de France de BMX, les feuilles de race seront montées suivant le CPP national pour les pilotes nationaux puis suivant le CPP Challenge France pour les autres pilotes.

2.2.5. Le Challenge National / Les Championnats de France

Cette épreuve se déroulera les 07, 08 et 09 juillet 2017

a) Le Challenge National

Le Challenge National est ouvert à tous les pilotes Challenge âgés de 17 ans et plus et qualifiés suite au Challenge France.

Consécutivement à la création de la catégorie Junior Femmes en Championnat, la catégorie Femme 17 ans et + passe à Femme 19 ans et + au Challenge National.

Sur le Challenge National, les feuilles de race seront montées suivant le CPP national pour les pilotes nationaux puis suivant le CPP Challenge France pour les autres pilotes.

b) Les Championnats de France

Les Championnats de France sont ouverts à tous les pilotes des catégories Elite Hommes et Elite Femmes, aux pilotes Cadets Nationaux (Garçons/Filles) et Juniors (Hommes/Femmes) ainsi qu'aux pilotes Cadets (Garçons/Filles) Junior Femmes sélectionnés suite au Challenge France.

Un titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la Race en 20 pouces pour ces catégories ainsi qu'en 24 pouces pour les Cadets et Juniors.

Depuis 2013, un titre de Championne de France Junior Femmes a été créé. Cette catégorie se compose des Femmes âgées de 17 ans et 18 ans, évoluant en Elite Femmes **ET** de celles qualifiées à l'issue du Challenge France via la catégorie Femme 17 ans et +.

Depuis 2015, un titre de Champion de France du Time Trial est décerné dans les catégories Elite et Junior (Homme et Femme). La participation au Time Trial est seulement permise aux pilotes remplissant les conditions ci-après :

- Elite Homme : 32 premiers pilotes de la Coupe de France 2017 (puis superfinale à 16),
- Elite Femme : 16 premières pilotes de la Coupe de France 2017 (puis superfinale à 8),
- Junior Homme : 16 premiers pilotes de la Coupe de France 2017 (puis superfinale à 8),
- Junior Femme : 8 premiers pilotes de la Coupe de France 2017 (puis superfinale à 5).

La DTN pourra attribuer des dérogations de participation au Time Trial, uniquement aux pilotes présents sur les listes nationales de haut niveau.

Conformément à la réglementation fédérale, les vainqueurs des Championnats de France de l'année précédente qui évoluent toujours dans la catégorie du titre décerné ont l'obligation de porter le maillot tricolore sur toutes les épreuves nationales mais également internationales (sauf lors du Championnat de France de l'année suivante où le titre est remis en jeu.) Le maillot devra impérativement répondre aux exigences de la réglementation fédérale et plus particulièrement des articles 10.3.069 et 10.3.070. Il est rappelé que chaque maquette de maillot doit être soumise à validation de la FFC avant sa réalisation.

Sur les Championnats de France, les feuilles de race seront montées suivant les temps du Time Trial puis suivant le classement de la Coupe de France. Pour les Cadets, les feuilles de race seront montées suivant le CPP national pour les pilotes nationaux puis suivant le CPP Challenge France pour les autres pilotes.

Le Challenge National / Championnats de France servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club de France 2017.

3. LES EPREUVES INTERNATIONALES

3.1. LE CALENDRIER

Date	Lieu	Comité	Epreuve
01 et 02 avril 2017	Zolder	Belgique	Coupe d'Europe
29 avril et 30 avril 2017	Erp	Pays-Bas	Coupe d'Europe
20 et 21 mai 2017	Prague	République Tchèque	Coupe d'Europe
03 et 04 juin 2017	Verona	Italie	Coupe d'Europe
17 et 18 juin 2017	Sandnes	Norvège	Coupe d'Europe
13, 14, 15 et 16 juillet 2017	Bordeaux	France	Championnats d'Europe
06 et 07 mai 2017	Papendal	Hollande	Supercross UCI
13 et 14 mai 2017	Zolder	Belgique	Supercross UCI
16 et 17 septembre 2017	Santiago Del Estero	Argentine	Supercross UCI
25 au 30 juillet 2017	Rock Hill	Etats-Unis	Championnat du Monde

3.2. LES EPREUVES

Les épreuves du calendrier international se décomposent en 4 types d'épreuves distincts :

- La Coupe d'Europe
- Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe
- La Coupe du Monde Supercross
- Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

3.2.1. La Coupe d'Europe

Les courses internationales organisées sous l'égide de l'UEC sont les Coupes d'Europe. Elles sont au nombre de 10 en 2017 et à partir de 2017 elles se déroulent à nouveau sur deux jours.

a) Le niveau « Championnat » :

Ce niveau concerne exclusivement les catégories internationales suivantes :

- Women Junior
- Men Junior
- Women Elite
- Men Elite

Pour ces catégories, chaque évènement comprend deux manches :

- une le samedi de classe UCI « HC » (Hors Classe)
- une le dimanche de classe UCI « C1 » (Classe 1)

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

b) Le niveau « Challenge » :

Un coureur doit faire partie de la LRP 2017 (liste de référence des pilotes) pour pouvoir prétendre à participer aux manches de la Coupe d'Europe.

Dans le cadre des manches de la Coupe d'Europe, les organisateurs des différentes épreuves organiseront également des courses réservées aux catégories Challenge dans les classes suivantes :

- Boys 9, 10, 11/12, 13/14, 15/16.
- Men 17/24, 25 +.
- Girls 9, 10, 11/12, 13/14, 15/16.
- Women 17 +.
- Cruisers Men 17/29, 30/39, 40/44 and 45 +.
- Cruiser Women 17+.

Pour ces catégories, chaque évènement comprend 2 courses, une le samedi et une le dimanche.

Dans le cas où une catégorie comprendrait plus de 256 pilotes engagés, seules deux manches qualificatives seront effectuées.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe

a) Le Challenge Européen

Le Challenge Européen BMX se déroulera du 13 au 16 juillet 2017.

Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Men 17/24, 25/29, 30 +
- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Women 17 +.
- Cruisers Men 17/24, 25/29, 30/39, 40/44 and 45 +.
- Cruiser Women 17/29, 30 +.

L'épreuve se déroulant en France, chacune des catégories ci-dessus pourra accueillir un maximum de 32 pilotes français au lieu des 16 pilotes habituellement.

La FFC dresse chaque année la liste des coureurs sélectionnés pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

b) Les Championnats d'Europe

Les Championnats d'Europe de BMX se dérouleront le dimanche 16 juillet 2017.

Les titres de « Champion d'Europe de BMX » ne sont attribués qu'aux catégories 20 pouces. Il y aura donc un titre attribué dans chaque catégories suivantes :

- Women Junior
- Men Junior
- Women Elite
- Men Elite.

Chaque pays peut engager jusqu'à 16 pilotes maximum (même pour la France) dans chacune des catégories Championnat. A ce titre, c'est la Direction Technique Nationale qui procédera aux sélections des 16 pilotes dans chacune des catégories.

Sous réserve de confirmation de la part de l'UEC, un titre de Champion d'Europe de Time Trial devrait également être attribué. Ce titre concernera les catégories Women Elite & Junior et Men Elite & Junior combinés.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

3.2.3. La Coupe du Monde Supercross UCI

La Coupe du Monde Supercross UCI est une épreuve réservée aux pilotes des catégories Championnat à l'international. Les catégories Junior et Elite sont regroupées pour ne former qu'une seule catégorie Elite avec :

- Women Elite (dont les Women Junior),
- Men Elite (dont les Men Junior).

3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

a) Le Challenge Mondial

Le Challenge Mondial BMX se déroulera du 25 au 28 juillet 2017 à Rock Hill (USA). Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Women 17/24 et 25 +.
- Men 17/24, 25/29, 30/34 et 35 +.
- Master.
- Cruiser Women 16-, 17/29, 30/39, 40 +
- Cruiser Men 17/24, 25/29, 30/34, 35/39, 40/44, 45/49 and 50 +.

La FFC dresse chaque année la liste des coureurs sélectionnés (16 par catégories) pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP). Les conditions de qualifications sont définies dans les articles 5.2 et 5.5 de la présente note.

b) Les Championnats du Monde

Les Championnats du Monde de BMX se dérouleront les 29 au 30 juillet 2016 à Rock Hill (USA). Les titres de Champion du Monde sont décernés pour les catégories Championnat dans la course Race 20 pouces.

Pour les pilotes, il est nécessaire d'être qualifiés d'office ou sélectionnés par la Direction Technique Nationale pour participer. Les conditions de qualifications sont définies dans l'article 5.5 de la présente note.

4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES

4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES

Annexe 2 : Catégories internationales

4.2. CATEGORIES NATIONALES

Annexe 3 : Catégories nationales

Annexe 4 : Types de Licences BMX 2017

Il est important de noter qu'un coureur en possession d'une licence « Pass'Cyclisme » peut uniquement participer aux épreuves BMX départementales et régionales.

Par ailleurs cette licence ne lui permet pas de participer au Challenge France, même si cette épreuve se déroule sur le territoire de son propre comité régional.

Au cas où ce coureur désirerait participer au Challenge France et aux autres courses nationales et internationales il devra contracter une licence correspondante à sa catégorie et s'acquitter de la différence de tarification.

4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS

A noter que la catégorie Préllicence n'existe pas au niveau national. Cependant, elle peut exister au niveau régional.

Depuis 2006, les pilotes de nationalité françaises et âgés de 8 ans et moins (nés en 2009 et après) ne peuvent pas participer aux épreuves Indoor, Coupes de France, Internationales.

Ils ont accès à toutes les épreuves départementales et régionales, au Championnat régional, au Challenge France, ainsi qu'au Trophée de France de BMX.

4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES

Tous les pilotes concernés par les changements de catégories en 2017, dont le statut se trouve modifié suite à leurs résultats, devront de ce fait opter pour le type de licence correspondant à cette catégorie (voir le tableau des licences en annexe 4).

4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES

Le CPP Challenge France, détermine les montées en catégorie « nationale » pour ensuite participer aux Coupes de France pour l'année n+1.

Le CPP National détermine les montées en catégorie Elite et les descentes en catégories du Challenge France pour l'année n+1.

Le classement général de la Coupe de France détermine les montées-descentes relatives aux catégories Championnat pour l'année n+1.

Dans le cas où un pilote souhaiterait ne pas être pilote national, un courrier devra parvenir à la FFC afin de signifier ce choix. La descente du pilote au niveau « Challenge France » sera conditionné à la non-participation du TFBMX ou Challenge National / Championnats et ce, quel que soit le classement du pilote au CPP Challenge France.

Le document relatif aux quotas des montées-descentes sera diffusé suite à la CNBMX qui se déroulera début 2017.

5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS

Deux CPP existent sur le circuit BMX :

- un CPP National,
- un CPP Challenge France.

Ces CPP permettent de déterminer des listes de sélections et les montées-descentes à l'issue de la saison, dans les conditions définies ci-après.

Annexe 5 : Modes de sélections pour la Saison 2017

5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES

Le CPP National sert à déterminer :

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen (CPP jusqu'à Descartes),
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Mondial (CPP jusqu'à Descartes),
- les montées-descentes à l'issue de la saison (CPP jusqu'à Descartes). Pour les pilotes « Championnat », les montées-descentes à l'issue du classement général de la Coupe de France.

Les épreuves suivantes sont retenues pour le Classement Par Points de la saison 2017 :

- **2 Indoors** : Tours et Caen
- **5 Coupes de France** : Sarrians, Besançon, Sarzeau, Mours St Eusèbe, Descartes

Le CPP National prendra donc en compte les 7 courses ci-dessus, soit 12 résultats (1 résultat par Indoor et 2 par Coupe de France).

Les 10 meilleurs résultats seront pris en compte (2 jokers) pour l'établissement du CPP final.

Il n'y a aucune obligation de participer à l'ensemble des compétitions.

Les sélections définitives seront effectuées par la Direction des Activités Sportives de la FFC, en collaboration avec la CNBMX à l'issue de la Coupe de France de Descartes pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial. Il est rappelé que pour le Challenge Européen le quota de pilotes sélectionnés va jusqu'à 32 pilotes contre 16 pilotes pour le Challenge Mondial.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :

Le CPP Challenge France sert à déterminer

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Trophée de France de BMX,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge National et aux Championnats de France,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen pour les Pupilles, Benjamins, Cruisers,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Mondial pour les Pupilles, Benjamins, Cruisers,
- les montées à l'issue de la saison en catégorie « nationale » pour l'année n+1.

Il y aura un CPP Challenge France par zone Interrégionale.

Le CPP Challenge France prendra donc en compte les 3 manches du Challenge France de la zone Interrégion où évolue le pilote (pas de joker).

Un bonus de point sera mis en place pour les pilotes participants aux 3 manches du Challenge France. Ce bonus est égal à 10% (arrondi au chiffre supérieur) du total des points brut du premier de la même catégorie n-1 de la même zone.

Dans le cadre des sélections pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial pour les catégories Pupilles, Benjamins et Cruisers, le nombre de pilotes qualifiés par zone Interrégionale et par année d'âge (pour les Pupilles et Benjamins) sera le suivant :

Zone ITR	Challenge Européen Selection pour 32 pilotes (si pas de pilote hors métropole)	Challenge Européen Selection pour 30 pilotes + 2 pilotes hors métropole	Challenge Mondial Selection pour 16 pilotes (si pas de pilote hors métropole)	Challenge Mondial Selection pour 15 pilotes + 1 pilotes hors métropole
Zone Nord Est	8	8	4	4
Zone Sud Est	11	10	5	5
Zone Nord Ouest	9	8	5	4
Zone Sud Ouest	4	4	2	2

Les sélections se faisant dans les catégories françaises comprenant deux années d'âges, il convient de préciser que conformément au tableau ci-dessus, seront sélectionnés pour le Challenge Européen :

Challenge Européen					
Saison 2017	Quotas par zone ITR	Girls 09 et Girls 10	Boys 09 et Boys 10	Girls 11 et Girls 12	Boys 11 et Boys 12
Cibles		60	60	60	60
Qualifiés Zone NE	25,77%	Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 2008 + Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 2008 + Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 2007	Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 2006 + Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 2005	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 2006 + Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 2005
Qualifiés Zone SE	32,65%	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 2008 + Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 2008 + Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 2007	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 2006 + Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 2005	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 2006 + Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 2005
Qualifiés Zone NO	27,93%	Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 2008 + Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 2008 + Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 2007	Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 2006 + Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 2005	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 2006 + Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 2005
Qualifiés Zone SO	13,64%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2008 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2008 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2007	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2006 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2005	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2006 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2005

Challenge Européen				
Saison 2017	Quotas par zone ITR	Cruiser jusqu'à 25/29 inclus	Cruiser 30/39	Cruiser 40/44
Cibles		30	30	30
Qualifiés Zone NE	25,77%	Les 8 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés entre 1987 et 1978	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés entre 1977 et 1973
Qualifiés Zone SE	32,65%	Les 10 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés entre 1987 et 1978	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés entre 1977 et 1973
Qualifiés Zone NO	27,93%	Les 8 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés entre 1987 et 1978	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés entre 1977 et 1973
Qualifiés Zone SO	13,64%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1987 et 1978	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1977 et 1973

Challenge Européen				
Saison 2017	Quotas par zone ITR	Cruiser 45+	Cruiser Women 17/29	Cruiser Women 30+
Cibles		30	30	30
Qualifiés Zone NE	25,77%	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 1972 et avant	Les 8 premières du CPP Challenge France nées entre 2000 et 1988	Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 1987 et avant
Qualifiés Zone SE	32,65%	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 1972 et avant	Les 10 premières du CPP Challenge France nées entre 2000 et 1988	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 1987 et avant
Qualifiés Zone NO	27,93%	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 1972 et avant	Les 8 premières du CPP Challenge France nées entre 2000 et 1988	Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 1987 et avant
Qualifiés Zone SO	13,64%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1972 et avant	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 2000 et 1988	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1987 et avant

Dans le cas où les 31^{ème} et 32^{ème} places réservées aux pilotes hors métropole resteraient libres, le 11^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Sud-Est ainsi que le 9^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Nord-Ouest seraient alors qualifiés.

Les sélections se faisant dans les catégories françaises comprenant deux années d'âges, il convient de préciser que conformément au tableau ci-dessus, seront sélectionnés pour le Challenge Mondial :

Challenge Mondial					
Saison 2017	Quotas par zone ITR	Girls 09 et Girls 10	Boys 09 et Boys 10	Girls 11 et Girls 12	Boys 11 et Boys 12
Cibles		30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	25,77%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2008 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2008 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2007	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2006 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2005	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2006 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2005
Qualifiés Zone SE	32,65%	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2008 + Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2008 + Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2007	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2006 + Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2005	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2006 + Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2005
Qualifiés Zone NO	27,93%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2008 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2008 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2007	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2006 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2005	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2006 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2005
Qualifiés Zone SO	13,64%	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2008 + Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2008 + Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2007	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2006 + Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2005	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2006 + Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2005

Challenge Mondial						
Saison 2017	Quotas par zone ITR	Cruiser jusqu'à 25/29 inclus	Cruiser 30/34	Cruiser 35/39	Cruiser 40/44	Cruiser 45/49
Cibles		15	15	15	15	15
Qualifiés Zone NE	25,77%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1987 et 1983	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1982 et 1978	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1977 et 1973	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1972 et 1968
Qualifiés Zone SE	32,65%	Les 5 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1987 et 1983	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1982 et 1978	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1977 et 1973	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 1972 et 1968
Qualifiés Zone NO	27,93%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1987 et 1983	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1982 et 1978	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1977 et 1973	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1972 et 1968
Qualifiés Zone SO	13,64%	Les 2 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1987 et 1983	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1982 et 1978	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1977 et 1973	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 1972 et 1968

Challenge Mondial						
Saison 2017	Quotas par zone ITR	Cruiser 50+	Cruiser Women 16-	Cruiser Women 17/29	Cruiser Women 30/39	Cruiser Women 40+
Cibles		15	16	15	15	15
Qualifiés Zone NE	25,77%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1967 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 2000 et 1988	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1987 et 1978	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1977 et avant
Qualifiés Zone SE	32,65%	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 1967 et avant	Les 3 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 3 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 5 premières du CPP Challenge France nées entre 2000 et 1988	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1987 et 1978	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1977 et avant
Qualifiés Zone NO	27,93%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1967 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 2000 et 1988	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1987 et 1978	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1977 et avant
Qualifiés Zone SO	13,64%	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 1967 et avant	Les 1 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 1 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 2 premières du CPP Challenge France nées entre 2000 et 1988	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 1987 et 1978	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 1977 et avant

Dans le cas où la 16^{ème} place réservée à un pilote hors métropole resterait libre, le 5^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Nord-Ouest serait alors qualifié.

5.3. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les quotas de sélections par zone Interrégionale pour la saison 2017 sont les suivants :

Saison 2017	TROPHEE DE France BMX									
	Quotas par zone ITR	Garçons 8 ans et -	Filles 8 ans et -	Pupilles	Pupilles Filles	Benjamins	Benjamines	Cr Minimes	Minimes	Minimes Filles
Cible		120	30	180	40	220	45	40	120	35
Qualifiés Zone NE	25,77%	31	8	46	10	57	12	10	31	9
Qualifiés Zone SE	32,65%	39	10	59	13	72	15	13	39	11
Qualifiés Zone NO	27,93%	34	8	50	11	61	13	11	34	10
Qualifiés Zone SO	13,64%	16	4	25	5	30	6	5	16	5

Saison 2017	CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France						
	Quotas par zone ITR	Cadets	Cadettes	Femmes 17+	Homme 17/24	Homme 25/29	Homme 30+
Cible		160	30	30	60	30	40
Qualifiés Zone NE	25,77%	41	8	8	15	8	10
Qualifiés Zone SE	32,65%	52	10	10	20	10	13
Qualifiés Zone NO	27,93%	45	8	8	17	8	11
Qualifiés Zone SO	13,64%	22	4	4	8	4	5

Saison 2017	CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France							
	Quotas par zone ITR	Cr Cadets	Cr Femmes 17+	Cr 17/24	Cr 25/29	Cr 30/39	Cr 40/44	Cr 45+
Cible		50	20	50	20	50	40	40
Qualifiés Zone NE	25,77%	13	5	13	5	13	10	10
Qualifiés Zone SE	32,65%	16	7	16	7	16	13	13
Qualifiés Zone NO	27,93%	14	6	14	6	14	11	11
Qualifiés Zone SO	13,64%	7	3	7	3	7	5	5

Il est important de noter que :

- les pilotes féminines âgées de 17 ou 18 ans, et qui feront parties des pilotes qualifiées à l'issue du Challenge France, participeront dans la catégorie Juniors Femmes aux Championnats de France de BMX et utiliseront la butte à 8 mètres le cas échéant.
- les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces + 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France si et seulement s'ils participent à leur championnat régional respectif.

5.4. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE

Le Challenge Européen se déroulant en France, le quota de pilotes français pouvant participer passe de 16 à 32 pilotes.

Si le vainqueur du Challenge Européen de l'année précédente (qui est qualifié d'office) figure parmi les 30 premiers du CPP, alors le 31^{ème} du CPP sera également qualifié.

Tous les pilotes évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale, dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE

Pour le Challenge Mondial, ce sont tous les finalistes de l'année précédente qui sont qualifiés d'office et qui libéreront autant de places que de finalistes.

La participation aux Championnats du Monde 2017 n'est possible que pour les pilotes Women/Men Juniors et Women/Men Elite remplissant les conditions d'accès fixées à l'annexe 5.

Annexe 6 : Qualification pour les Championnats du Monde BMX

Les pilotes Femme âgées de 17 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Mondial en 2017 (sous réserve de modification de la part de l'UCI) selon les dispositions suivantes :

- Women 17/24 :
 - 15 premières pilotes nées entre 2000 et 1993 du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 1 pilote hors métropole
- Women 25+ :
 - 15 premières pilotes nées en 1922 et avant du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour les deux catégories ci-dessus, cette dernière sera remplacée par la 16ème Femme 17 et + nationale du CPP.

Les pilotes Homme âgés de 30 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Mondial en 2017 (sous réserve de modification de la part de l'UCI) selon les dispositions suivantes :

- Master :
 - Pilotes Homme 30 et + nationaux classés du 1^{er} au 15^{ème} du CPP,
 - 1 pilote hors métropole
- Men 30/34 :
 - 15 premiers pilotes nés entre 1987 et 1983 du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
 - 1 pilote hors métropole
- Men 35+ :
 - 15 premiers pilotes nés en 1982 et avant du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour la catégorie Men 30/34 ou Men 35+, ce dernier sera remplacé par le 16ème Homme 30 et + national du CPP.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

Tous les pilotes évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP

Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

5.6. REMARQUES GENERALES

En cas d'égalité à l'issue du classement CPP (ou CPP Challenge France), c'est le nombre total initial (avant correction) de points obtenus lors de la saison qui permettra de départager les ex-æquo. Si une égalité persiste, c'est le nombre de points obtenus lors de la dernière course qui sera retenu puis le résultat obtenu lors de cette dernière course, puis dans la phase de qualification précédente etc...

Aucun pilote blessé ne pourra prendre le départ d'une épreuve. Les pilotes blessés aux essais ne pourront pas prendre part au classement par points et seront considérés comme absents. Les pilotes blessés en manches ne pourront pas prétendre à la suite de la compétition. Cependant, les pilotes ne seront pas supprimés du classement et les éventuels points marqués lors des deux manches qualificatives leur resteront acquis.

Dans le cadre du Challenge France et corolairement aux points bonus, les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus. Le pilote se verra alors attribuer un point de participation pour l'épreuve concernée.

Le trait rouge figurant sur le Classement Par Point, et délimitant les sélectionnés des non sélectionnés, est donné à titre indicatif et ne doit en aucun cas être considéré comme facteur de sélection définitive.

6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP)

La Liste de Référence des Pilotes (LRP), détermine :

- Les pilotes autorisés à participer aux Indoors,
- Les pilotes autorisés à participer aux manches de la Coupe d'Europe,
- Les pilotes autorisés à participer aux Coupes de France (uniquement pour les pilotes dont la « *catégorie FRA* » possède la mention « *national(e)* »),
- Les pourcentages de pilotes par zone Interrégionale pour déterminer les quotas de l'année n+1.

La LRP est établie suivant les résultats de l'année n-1. Font partie de la LRP 2017 :

- Les pilotes ayant participé au TFBMX 2016,
- Les pilotes ayant participé au Challenge National / Championnat de France 2016,
- Les pilotes nationaux et des catégories Championnat (Elite Homme, Elite Femme, Junior) au titre de la saison 2017.

Depuis 2014, les wild-cards sont uniquement accordées aux pilotes qualifiés pour le Challenge National/Championnats de France de l'année n-1 ou pour le TFBMX de l'année n-1 et n'ayant pas pu y participer pour raison médicale (certificat médical à l'appui obligatoire).

Dans le cas où l'établissement du certificat médical serait avéré comme faux, la FFC mettra immédiatement en place une procédure disciplinaire à l'encontre du pilote concerné.

Les demandes de wild-cards respectant les critères ci-dessus ne seront prises en compte que jusqu'au 31 décembre 2016.

Les pilotes figurant sur la liste en 20 pouces en 2017 ont la possibilité de rouler en cruiser. En revanche, l'inverse n'est pas possible.

La LRP sert à déterminer également les pourcentages de pilotes par zone Interrégionale afin de déterminer les quotas de sélectionnés de l'année n+1.

La LRP est consultable auprès de votre correspondant régional ou sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :

<http://www.fcc.fr/reglements-2/>

7. EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE

7.1. PREAMBULE :

Conformément à la réglementation UCI en vigueur, les pilotes qui participent aux épreuves inscrites au calendrier UCI (dont font parties les Indoors, les Coupes d'Europe etc...) ne doivent pas porter de numéro dans le dos de leur maillot.

Seuls les pilotes ayant un numéro permanent UCI sont obligatoirement tenus de faire apparaître leur numéro dans le dos de leur maillot.

Attention, depuis le 1^{er} Janvier 2015, la réglementation FFC applique également cette disposition.

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, l'UCI a également interdit les fermetures éclair intégrales sur les maillots BMX lors des épreuves du calendrier UCI.

7.2. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE

A l'occasion des Coupes d'Europe et du Challenge Européen, les pilotes sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national pour toutes les catégories.

Pour les Championnats d'Europe de BMX, les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter le maillot national.

A l'occasion de la Coupe d'Europe, les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, doivent obligatoirement faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

7.3. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE

Dans le cadre du Challenge Mondial, le port du maillot national est obligatoire pour toutes les catégories.

Dans le cadre des Championnats du Monde, le port du maillot national est obligatoire pour toutes les catégories.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, doivent obligatoirement faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

8. NUMEROTATION DES PILOTES

8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES ET JUNIORS)

Les numéros de plaque des pilotes figurent sur la licence. Les numéros sont attribués définitivement tant que le coureur reste licencié.

Le numéro cruiser est le même qu'en catégorie 20 pouces (plaque rouge et numéros blancs).

8.2. CATEGORIES ELITES ET JUNIORS

Les pilotes de la catégorie Elite Hommes, Junior, Elite Femmes ont un numéro de plaque correspondant au classement de la Coupe de France de l'année précédente.

Les pilotes Elite ayant un numéro permanent attribué par l'UCI doivent porter ce numéro sur toutes les courses organisées en France.

Pour les catégories Cruiser, les pilotes doivent utiliser la même plaque et le même numéro qu'en 20 pouces.

Pour tous les pilotes ayant participé au CPP de l'année précédente et accédant à la catégorie supérieure, la numérotation se fera à la suite du dernier numéro déjà existant de la catégorie.

Les numéros des pilotes des catégories Championnat 2017 sont disponibles sur la LRP 2017 (cf. art.6)

Dans le cadre de toutes les courses nationales et internationales, une plaque latérale avec les numéros sur les 2 faces extérieures devra être fixée sur le cadre du vélo juste derrière la colonne de direction. Elle portera les mêmes numéros que la plaque frontale et devra respecter les spécifications définies par la réglementation en vigueur.

Les numéros collés sur la cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

Attention à la gaine de câble de frein, elle ne doit pas gêner la lecture de la plaque latérale, sous peine de disqualification du pilote.

8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL

Pour les courses de niveau Challenge inscrites au calendrier international, se déroulant en France ou à l'étranger, les pilotes participants porteront un numéro en relation avec leurs places obtenues au Challenge européen ou mondial dans les catégories 20 et 24 pouces. Ces numéros sont édités par la commission BMX de l'UEC.

Les autres porteront également un numéro attribué par l'UEC valable pour toute la saison 2017. Ils prendront connaissance de ce numéro lors de la première épreuve internationale à laquelle ils participeront.

9. DEROGATIONS

Il est rappelé que les demandes de dérogations doivent être faites à titre exceptionnel. Les demandes de dérogations doivent parvenir à la FFC avant le 30 novembre 2016 pour la saison 2017 et avant le 30 octobre 2017 pour la saison 2018.

Pour les demandes de dérogations concernant les catégories championnat (Elite Hommes, Junior, ou Elite Femmes) ou nationales, ces dernières doivent avoir pour destinataire la Direction Technique Nationale. Seules les demandes justifiant d'un bon niveau sportif et faisant état d'une blessure (certificat médical à l'appui) seront examinées par la DTN.

Pour les autres, le destinataire de la demande de dérogation doit être la CNBMX.

Le cheminement obligatoire d'une demande de dérogation est le suivant :

- Le pilote fait une demande de dérogation qui doit être visée par son président de club,
- Cette demande est ensuite envoyée au Comité Régional auquel le pilote appartient,
- Le Comité Régional, donne alors son avis, tamponne la demande et l'envoie à la FFC,
- La FFC donnera l'avis définitif après consultation de la CNBMX et/ou de la DTN.

Toute demande de dérogation qui ne suivra pas le cheminement précisé ci-dessus ou qui ne fera pas apparaître le tampon du Comité Régional, ne sera pas prise en compte.

10. ENGAGEMENTS EN LIGNE

Pour la saison 2017, tous les engagements pour les compétitions nationales (hors Challenge France) et internationales se feront par le système d'engagements en ligne sur le site internet de la FFC.

Engagements en ligne

↓ Epreuves / Inscriptions par →	<i>DN</i>	<i>Clubs</i>	<i>Comités Régionaux</i>
<i>Indoor</i>	OUI	OUI	NON
<i>Coupe de France</i>	OUI	OUI	NON
<i>Trophée de France BMX</i>	NON	NON	OUI
<i>Challenge National</i>	NON	NON	OUI
<i>Championnats de France</i>	OUI	NON	OUI
<i>Coupe d'Europe (Challenge/Championnat)</i>	OUI	OUI	NON
<i>Challenge/Championnats Européen</i>	OUI	OUI	NON
<i>Coupe du Monde</i>	OUI	OUI	NON
<i>Challenge/Championnats Mondial</i>	OUI	OUI	NON

Attention ! Tout engagement non réglé par CB via le site internet et le système d'engagement en ligne ne sera pas pris en compte. Le cas échéant, les pilotes concernés devront se réinscrire avec pénalité.

Pour les épreuves du calendrier national, les remboursements d'engagements ne seront possibles que jusqu'à la date limite d'engagement. Passé cette date, aucun remboursement ne sera possible.

11. SECURITE DES PILOTES

11.1. CASQUE INTEGRAL :

Le port du casque intégral obligatoire, concerne toutes les catégories de pilotes aussi bien à l'entraînement qu'en compétition.

11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :

Depuis 2015, elles sont autorisées en France en compétition sous le règlement FFC pour toutes les catégories de pilotes de 13 ans et plus (nés en 2004 et avant).

Au niveau des épreuves régies par l'UEC, les pédales à blocage automatiques sont autorisées pour les pilotes nés en 2004 et avant.

Elles sont donc autorisées dans toutes les compétitions FFC et UEC dans les catégories 20 et 24 pouces à partir de 13 ans.

Conformément au règlement UCI qui rentrera en vigueur au 01^{er} janvier 2017, il est précisé que l'utilisation des pédales automatiques sera soumise à la réglementation de la fédération continentale pour tous les pays membres du dit continent.

En application pour les épreuves régies par l'UCI (épreuves Indoor en France), les pédales automatiques seront autorisées de la même manière que pour les Coupes d'Europe : à partir de 13 ans.

A l'occasion du Challenge Mondial, les pédales automatiques seront autorisées dans toutes les classes d'âge.

ANNEXE 1 - LES EPREUVES NATIONALES DE BMX 2017

Epreuves	Ou ?	Pour Qui ?			Quelle finalité ?	Quand ?
<u>Indoors</u>	Tours Caen St Etienne	Pupilles* Benjamins* Minimes Cadets Femme 17 + Homme 17/24	Homme 25/29 Homme 30+ Cruiser 30/39 et 40+ Elites et Junior H <i>* uniquement de la zone ITR pour Tours et Caen</i>	Pilotes faisant parties de la LRP 2017	Qualificatif pour la Finale du Challenge Européen et le Challenge Mondial (CPP National)	14 et 15 Février 25 et 26 Février 09 et 10 Décembre
<u>Challenge France</u>	3 manches par Zone Interrégions	8 ans et moins Pupilles Benjamins Minimes Cadets	Femme 17 + Homme 17/24 Homme 25/29 Homme 30+ Cruisers	Pilotes issus des Comités Régionaux sans quotas ou quotas fixés par les Comités Régionaux	Qualificatif pour le Challenge National/Championnats de France. Pour les 8 ans et moins, Pupilles, Benjamins et Minimes qualificatif pour le TFBMX. Pour les Pupilles, Benjamins et les Cruisers qualificatif pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial (CPP Challenge France)	08 et 09 Avril 13 et 14 Mai 10 et 11 Juin
<u>Coupe de France BMX</u>	10 manches sur le territoire National (2 par week end)	Minimes* Cadets* Femme 17 +* Homme 17/24* <i>*catégories dites "nationales"</i>	Homme 25/29* Homme 30+* Elite Homme Elite Femme Junior Homme	Pilotes faisant parties de la liste des pilotes nationaux	Qualificatif pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial (CPP National)	18 et 19 Mars 15 et 16 Avril 29 et 30 Avril 27 et 28 Mai 17 et 18 Juin

ANNEXE 1 - LES EPREUVES NATIONALES DE BMX 2017

<i>Epreuves</i>	<i>Ou ?</i>	<i>Pour Qui ?</i>			<i>Quelle finalité ?</i>	<i>Quand ?</i>
<u>TFBMX</u>	Nazelles Négron	8 ans et moins Pupilles Benjamins Minimes	Cruiser Minime	Pilotes sélectionnés à l'issue du Challenge France et pilotes "nationaux"	La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante	25 et 26 Juin
<u>Challenge National</u>	Bordeaux	Femme 19+ Homme 17/24 Homme 25/29 Homme 30+	Cruiser 17/24 Cruiser 25/29 Cruiser 30/39 Cruiser 40+	Pilotes sélectionnés à l'issue du Challenge France et pilotes "nationaux"	La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante	07, 08 et 09 Juillet
<u>Championnats de France</u>	Bordeaux	Cadets Junior Fille Junior Garçon Elite Femme Elite Homme	Cruiser Cadet Cruiser Junior	Pilotes sélectionnés à l'issue du Challenge France* et pilotes "nationaux" <i>* pour les Cadets et Junior Fille</i>	La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante	07, 08 et 09 Juillet

ANNEXE 2 - CATEGORIES INTERNATIONALES 2017



Catégories masculines Challenge 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2008	Boy 9	Boy 9	Boy 9
2007	Boy 10	Boy 10	Boy 10
2006	Boy 11/12	Boy 11	Boy 11
2005	Boy 11/12	Boy 12	Boy 12
2004	Boy 13/14	Boy 13	Boy 13
2003	Boy 13/14	Boy 14	Boy 14
2002	Boy 15/16	Boy 15	Boy 15
2001	Boy 15/16	Boy 16	Boy 16
1993/2000	Men 17/24	Men 17/24	Men 17/24
1988/1992	Men 25 +	Men 25/29	Men 25/29
1983/1987	Men 25 +	Men 30 +	Men 30/34
1982 et avant	Men 25 +	Men 30 +	Men 35 +

Catégories masculines Challenge 24"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2005 et après			Cruiser 12 and under
2003/2004			Cruiser 13/14
2001/2002			Cruiser 15/16
1993/2000	Cruiser 17/29	Cruiser 17/24	Cruiser 17/24
1986/1992	Cruiser 17/29	Cruiser 25/29	Cruiser 25/29
1983/1987	Cruiser 30/39	Cruiser 30/39	Cruiser 30/34
1978/1982	Cruiser 30/39	Cruiser 30/39	Cruiser 35/39
1973/1977	Cruiser 40-/44	Cruiser 40/44	Cruiser 40/44
1968/1972	Cruiser 45 +	Cruiser 45 +	Cruiser 45/49
1967 et avant	Cruiser 45 +	Cruiser 45 +	Cruiser 50 +

Catégories masculines Championnat 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Championnats d'Europe	Championnats du Monde
1999/2000	Men Junior	Men Junior	Junior Men
1998 et avant	Men Elite	Men Elite	Elite Men

Catégories féminines Challenge 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2008	Girl 9	Girl 9	Girl 9
2007	Girl 10	Girl 10	Girl 10
2006	Girl 11/12	Girl 11	Girl 11
2005	Girl 11/12	Girl 12	Girl 12
2004	Girl 13/14	Girl 13	Girl 13
2003	Girl 13/14	Girl 14	Girl 14
2002	Girl 15/16	Girl 15	Girl 15
2001	Girl 15/16	Girl 16	Girl 16
2000/1993	Women 17 +	Women 17 +	Women 17/24
1992 et avant	Women 17 +	Women 17 +	Women 25+

Catégories féminines Challenge 24"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2001 et après			Cruiser 16 and under
1988/2000	Cruiser 17 +	Cruiser 17/29	Cruiser 17/29
1978/1987	Cruiser 17 +	Cruiser 30+	Cruiser 30/39
1977 et avant	Cruiser 17 +	Cruiser 30 +	Cruiser 40 +

Catégories féminines Championnat 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Championnats d'Europe	Championnats du Monde
1999/2000	Women Junior	Women Junior	Women Junior
1998 et avant	Women Elite	Women Elite	Women Elite

ANNEXE 3 - CATEGORIES NATIONALES 2017

20"								
ANNEE		Indoor	Chpt Région	Challenge France	Coupe de France	Challenge National	Chpt de France	TF BMX
2009 et après	8 ans et moins Fille		X	X				X
2007/2008	Pupille Fille	X ***	X	X				X
2005/2006	Benjamin Fille	X ***	X	X				X
2003/2004	Minime Fille	X *	X	X	X ****			X
2001/2002	Cadet Fille	X *	X	X	X ****		X	
2000 et avant	Femme 17 ans et +	X *	X	X	X ****			
1998 et avant	Femme 19 ans et +					X		

2009 et après	8 ans et moins Garçon		X	X				X
2007/2008	Pupille	X ***	X	X				X
2005/2006	Benjamin	X ***	X	X				X
2003/2004	Minime	X *	X	X	X ****			X
2001/2002	Cadet	X *	X	X	X ****		X	
1993/2000	Homme 17/24	X *	X	X	X ****	X		
1988/1992	Homme 25/29	X *	X	X	X ****	X		
1987 et avant	Homme 30 +	X *	X	X	X ****	X		

1999/2000	Junior Femme						X	
1999/2000	Junior Homme	X			X		X	
1998 et avant	Elite Homme	X			X		X	
2000 et avant	Elite Femme	X			X		X	

24"								
ANNEE		Indoor	Chpt Région	Challenge France	Coupe de France	Challenge National	Chpt de France	TF BMX
2003/2004	Minime Cruiser		X	X				X
2001/2002	Cadet Cruiser		X	X			X	
1999/2000	Junior Cruiser						X	
2000 et avant	Femme 17 ans et + Cruiser		X	X		X		
1993/2000	17/24 Cruiser		X	X		X		
1988/1992	25/29 Cruiser		X	X		X		
1978/1987	30/39 Cruiser	X *	X	X		X		
1977 et avant	40 + Cruiser	X *	X	X		X		

X * Indoors ouverts uniquement aux coureurs de la LRP

X ** Voir réglementation particulière de participation au Championnat de France

X *** Uniquement les Pupilles et Benjamins de la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et faisant partie de la LRP si l'Indoor compte pour le CPP

X**** Uniquement les pilotes "nationaux"

ANNEXE 4 - TYPES DE LICENCES 2017 - BMX

CHALLENGE		TYPE DE LICENCE	TARIF
1	POUSSIN	JEUNES	50,00 €
1	PUPILLE	JEUNES	50,00 €
1	BENJAMIN	JEUNES	50,00 €
1	MINIME	JEUNES	50,00 €
1	CADET	JEUNES	50,00 €
2	HOMME ET FEMME 17/18 ANS	JUNIORS	86,00 €
2	HOMME ET FEMME 19 ANS ET +	COMPETITION (3 ^e catégorie)	117,00 €

CHAMPIONNAT		TYPE DE LICENCE	TARIF
3	JUNIOR HOMME (17/18 ANS)	JUNIORS	86,00 €
3	ELITE HOMME (19 ANS ET +)	COMPETITION (2 ^e catégorie)	157,00 €
3	ELITE HOMME (19 ANS ET +)	COMPETITION (1 ^e catégorie)	197,00 €
4	JUNIOR DAME (17/18 ANS)	JUNIORS	86,00 €
4	ELITE DAME (19 ANS ET +)	COMPETITION (3 ^e catégorie)	117,00 €
4	ELITE DAME (19 ANS ET +)	COMPETITION (2 ^e catégorie)	157,00 €
4	ELITE DAME (19 ANS ET +)	COMPETITION (1 ^e catégorie)	197,00 €

AUTRES LICENCES PRATIQUE DU BMX		TYPE DE LICENCE	TARIF
5	16 ANS ET MOINS	LICENCE ACCUEIL	15,00 €
6	SPORT URBAIN	PASS'PORT URBAIN	54,00 €
	HOMME ET FEMME DE 17/18 ANS	JUNIOR	86,00 €
7	19 ANS ET + (épreuves régionales)	PASS' CYCLISME	66,00 €
7	19 ANS ET + (épreuves régionales)	PASS' CYCLISME OPEN	105,00 €

ENCADREMENT/AUTRES		TYPE DE LICENCE	TARIF
8	LOISIR	PASS'LOISIR	45,00 €
	DIRIGEANT, ARBITRE BMX, CADRE TECHNIQUE	ENCADREMENT	63,00 €
	ARBITRE REGIONAL ET NATIONAL	ARBITRE REGIONAL	96,00 €
	ARBITRE FEDERAL, NATIONAL ELITE ET INTERNATIONAL	ARBITRE FEDERAL / NE / INTERNATIONAL	176,00 €
	ANIMATEUR	ANIMATEUR	371,00 €

1	Compétition autorisée avec certificat médical
2	Catégorie junior pour les 17/18 ans et 3 ^e catégorie pour les 19 ans et +
3	Catégorie junior pour les 17/18 ans 1 ^e catégorie pour les 5 premiers du Chpt de France et les finalistes du Championnat d'Europe ou du Monde, liste de haut niveau Elite et Senior 2 ^e catégorie pour tous les autres pilotes Elite Homme et pour ceux figurant sur la liste nationale de haut niveau "France Jeune" (hors 17/18 ans)
4	Catégorie junior pour les 17/18 ans 1 ^e catégorie pour les finalistes du Chpt d'Europe ou du Monde ou pilotes figurant sur liste de haut niveau Elite et Senior 2 ^e catégorie pour les 8 premières du Chpt de France 2016 Elite et Junior Femme âgées de 19 ans et + en 2017, pilotes figurant sur la liste nationale de haut niveau "France Jeune" (hors 17/18 ans) 3 ^e catégorie pour toutes les autres pilotes.
5	La licence ACCUEIL est valable 1 mois maximum avec certificat médical obligatoire. Permet de participer aux épreuves promotionnelles.
6	La licence Pass'Sport Urbain est une licence permettant la pratique en compétition du BMX freestyle, tout âge confondu. Cette licence ne permet en aucun cas la pratique de la Race en BMX.
7	Le Pass'Cyclisme et Pass'Cyclisme Open permet aux pilotes de 19 ans et plus de participer aux épreuves régionales Pour participer aux courses Inter Régions et au delà, le coureur devra contracter une licence 3 ^e catégorie et s'acquitter de la différence de tarification
8	Le Pass'Loisir, permet aux pilotes de faire de l'initiation BMX, ainsi que de participer aux entraînements de BMX avec certificat médical. Cette licence ne permet pas la pratique du BMX en compétition.

ANNEXE 5 - MODES DE SELECTIONS POUR LA SAISON 2017

		Saison 2017			
Sélections pour : Catégories :		<i>TFBMX</i>	<i>Challenge National Championnats de France</i>	<i>Challenge Européen</i>	<i>Challenge Mondial</i>
<i>8 ans et moins</i>		CPP - Challenge France			
<i>Pupilles</i>		CPP - Challenge France		CPP - Challenge France	CPP - Challenge France
<i>Benjamins</i>		CPP - Challenge France		CPP - Challenge France	CPP - Challenge France
<i>Minimes</i>		CPP - Challenge France		CPP National	CPP National
<i>Cadets</i>			CPP - Challenge France	CPP National	CPP National
<i>Femmes 17+</i>			CPP - Challenge France	CPP National	CPP National
<i>Homme 17/24</i>			CPP - Challenge France	CPP National	CPP National
<i>Homme 25/29</i>			CPP - Challenge France	CPP National	CPP National
<i>Homme 30 +</i>			CPP - Challenge France	CPP National	CPP National
<i>Cruisers</i>			CPP - Challenge France	CPP - Challenge France	CPP - Challenge France

les Championnats du Monde Race BMX

Depuis la saison 2013, les critères de participations aux Championnats du Monde sont tributaires du classement des Nations et des pilotes UCI. Le classement de l'année n-1, au 31 Décembre, détermine le quota de pilotes qui peut être inscrit pour l'épreuve.

Le ranking UCI par nations, détermine le quota de pilote qualifié suivant les catégories (voir tableaux ci-dessous). En plus de ces quotas, sont automatiquement qualifiés :

- Les 16 premiers Elite Men au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1,
- Les 8 premières Elite Women au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1.

Ces pilotes seront automatiquement qualifiés et ne pourront être remplacé par d'autres pilotes.

ELITE MEN		
<i>Classement des nations UCI</i>	<i>Nombre maximum de pilotes</i>	<i>TOTAL</i>
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	6	24
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	5	20
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	3	18
de 15 ^{ème} à 25 ^{ème}	2	20
de 26 ^{ème} à 39 ^{ème}	1	14
<i>SOUS-TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations</i>		96
16 premiers Elite Men au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1	16	16
<i>TOTAL de pilotes</i>		112

ELITE WOMEN		
<i>Classement des nations UCI</i>	<i>Nombre maximum de pilotes</i>	<i>TOTAL</i>
de 1 ^{er} à 2 ^{ème}	4	8
de 3 ^{ème} à 4 ^{ème}	3	6
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	2	8
de 9 ^{ème} à 22 ^{ème}	1	14
<i>SOUS-TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations</i>		36
8 premières Elite Women au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1	8	8
<i>TOTAL de pilotes</i>		44

JUNIOR MEN		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	8	32
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	6	24
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	4	24
de 15 ^{ème} à 18 ^{ème}	2	8
de 19 ^{ème} à 26 ^{ème}	1	8
TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		96

JUNIOR WOMEN		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	4	16
de 5 ^{ème} à 6 ^{ème}	3	6
de 7 ^{ème} à 16 ^{ème}	1	10
TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		32

NB 1: En plus des quotas prédéfinis ci-dessus, chaque pays est autorisé à inscrire **2 pilotes « réserves » par catégorie**. Ces pilotes pourront participer en remplacement de pilote éventuellement blessé pendant les essais.

NB 2: Hormis pour les pilotes faisant partie des 16 premiers Elite Men ou des 8 premières Elite Women, seule la DTN sera habilitée à sélectionner les pilotes pouvant participer aux Championnats du Monde suivant les quotas établis.